

Le Bulletin

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME
FRANCO-QUÉBÉCOIS

SHPFQ



Bulletin no 14

Décembre 2006

Quelques réflexions sur le patrimoine immatériel

Comme un écho au colloque de mai dernier sur le patrimoine des minorités religieuses dont les actes seront lancés en fin d'après-midi, Marie-Claude Rocher de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC) de l'Université Laval (et membre de notre société) avait organisé le premier décembre dernier une Journée d'étude avec les étudiants du cours « Patrimoine religieux du Québec – Richesses et vulnérabilités ». La journée se présentait en deux temps. Le matin, ses élèves faisaient part des résultats de leurs enquêtes ethnologiques sur le patrimoine immatériel du monastère des Ursulines à Québec, l'après-midi, d'autres étudiants présentaient les leurs, le tout se terminant par une table ronde¹.



Patrimoine évangélique immatériel québécois

Le patrimoine immatériel

Jean Simard, professeur à la retraite et président de la Société québécoise d'ethnologie, a ouvert la journée en rappelant la diversité du patrimoine immatériel des groupes majoritaires et minoritaires (dont les protestants, les orthodoxes et les juifs) présents au Québec qui ont chacun intérêt à sa conservation. Cet ethnologue a consacré beaucoup de ses recherches au patrimoine immatériel et il invitait encore l'année dernière la Commission de la culture de l'Assemblée nationale à « inventorier le patrimoine immatériel au moyen d'un vaste programme d'enquêtes ethnologiques où les traditions du geste et de la parole seraient fixées au support numérique »². Cette recommandation a été retenue par la Commission et déjà des mesures sont prises par l'organiser. L'expérience de ces étudiants se situe donc parfaitement dans les attentes de notre milieu et rejoint même des préoccupations mondiales.

En effet, il est bon de rappeler que l'UNESCO a officiellement attiré l'attention sur l'importance de ce patrimoine en signant à Paris, le 17 octobre 2003, une Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à laquelle ont

adhéré maintenant plus d'une trentaine d'États. Voici la définition qu'elle en donne :

« On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espace culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine

culturel. » Toujours selon cette même convention, « ce patrimoine culturel immatériel se manifeste notamment dans les domaines suivants : les traditions et expressions orales; les pratiques, rituels et événements festifs; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers; les savoirs et savoir-faire liés à l'artisanat traditionnels. »³

Selon Diane Audy, « [...] un des grands défis à relever [...] consiste à recueillir le discours afin de conserver la mémoire, la signification et les valeurs rattachées aux différentes composantes du patrimoine religieux. À défaut de recueillir, de toute urgence, ce discours détenu par les membres du clergé, les communautés religieuses, féminines et masculines, ainsi que par les aînés qui ont vécu à l'époque où l'Église rythmait encore la vie des Québécois, qui pourra, dans quelques années à peine, expliquer les différents rites propres au culte, à la vie en communauté, à la prière ou au jeûne, la manière de pratiquer sa religion, de soigner les malades ou d'éduquer les enfants comme le faisaient les communautés religieuses, ou encore, de décrire les différentes techniques traditionnelles du reprisage invisible, du tressage de fonds de chaises en foins de mer, de l'ornementation des vêtements liturgiques et des arts de la cire ou de la statuaire telles que développées par les communautés religieuses⁴. »

Un patrimoine évangélique oublié

Ces exemples peuvent paraître éloignés du protestantisme. Je n'en suis pas si sûr. Que font les protestants évangéliques actuels pour préserver leur propre patrimoine immatériel? Que nous reste-t-il aujourd'hui seulement pour les années 1960 des façons de se réunir en assemblées, du choix des chants, du rôle des diverses formes d'accompagnement, de soutien visuel des membres, des éléments de la vie des communautés, de leur déplacements, de leurs essaimages, de la façon de planter des églises au Québec, de la façon d'éduquer les enfants ou de les amener à la foi ou à l'engagement religieux sur une ou deux générations, de la façon d'aider les démunis, les itinérants (Armée du salut, banques alimentaires) et de l'engagement des membres de la communauté dans des œuvres sociales.



Un baptême québécois

Que ferons-nous sans le témoignage des aînés ou de ceux qui ont vécu de ces expériences si nous les laissons se perdre? Parce que les évangéliques se préoccupent peu de ces dimensions, parce que peu de leur patrimoine immatériel sera conservé si la situation se prolonge, nous nous retrouverons à avoir perdu une part de l'action évangélisatrice de notre milieu. Est-ce bien ce qui est souhaitable? Sans une sensibilisation de tous les protestants à l'importance de la conservation de ce patrimoine immatériel et sans leur collaboration à sa sauvegarde, nous nous retrouverons à ne pouvoir nommer que vaguement notre contribution à la société et à avoir mis sous le boisseau une part de notre richesse collective. Il y a là sérieuse matière à réflexion.

La journée d'étude illustre par une série d'exemples qu'il est possible de rencontrer des témoins du passé et de tirer parti de leur connaissance irrem-

plaçable du patrimoine immatériel. Mais il y a urgence à le faire vu l'âge avancé des derniers témoins. Des étudiantes ont fait part de leur frustration de n'avoir pu interviewer à temps la religieuse qu'elles avaient approchée parce qu'elle venait de mourir. *J'ai moi-même vécu une situation semblable. J'avais obtenu une longue entrevue de l'expérience d'un pasteur. Et à peine un an plus tard, la faiblesse de sa mémoire due à la maladie, m'empêchait d'obtenir toute information supplémentaire sur des aspects plus précis de son activité pastorale.*



Orgues de la chapelle des Ursulines, Québec, Casavant, op. 1764, 1903.

Le patrimoine immatériel du monastère des Ursulines à Québec

Dans le cadre du cours, huit équipes d'étudiants ont exploré autant d'aspect du patrimoine immatériel des sœurs de ce monastère qui vivaient une vie cloîtrée tout en se consacrant à l'enseignement. La première équipe s'est intéressée aux pratiques alimentaires des religieuses, des menus aux lectures bibliques qui accompagnaient les repas. Une autre nous a parlé de l'éducation des filles autochtones dans laquelle, aux rudiments habituels, s'ajoutait une initiation aux arts populaires et notamment la broderie. D'autres étudiants parlèrent de l'orgue et du chant d'église, mettant en évidence la méthode propre à la communauté.

Dans l'enseignement de la musique, on visait toute la personne. La sacristine voyait à préparer tout ce qu'il fallait pour la messe en plus s'occuper de l'entretien des ornements sacerdotaux. Par ailleurs, d'autres équipes ont dégagé l'intérêt des cérémonies qui marquaient les étapes de l'appartenance de plus en plus grande à la communauté, le symbolisme du voile et des « fiançailles avec Jésus » et la préparation

à la profession dont les vœux rappeaient un mariage et un engagement pour la vie⁵. Les deux derniers groupes ont montré la signification de la vie cloîtrée, puis décloîtrée au lendemain du concile Vatican II, dans les années 1960.

Les présentations ont eu recours à des illustrations et parfois à des extraits sonores d'entrevues. J'ai été particulièrement frappé par la qualité d'ensemble des présentations, leur cohérence, la mise en évidence des aspects méthodologiques et de la distance critique des étudiants par rapport à leurs conclusions, de leur respect des personnes interviewées au point parfois d'en oublier qu'ils pouvaient être eux-mêmes un peu plus que de simples miroirs.

* * *

Dans la deuxième partie de la journée, nous avons eu droit à des réflexions d'un autre ordre qui avaient trait à des recherches en maîtrise et portaient sur les relations intercommunautaires. Ainsi le texte suivant que Claire Cousson nous a si aimablement permis de reproduire lève le voile sur l'œuvre des Ursulines de Québec en rapport avec les jeunes filles protestantes et présente des aspects moins connus de ces relations.

Les Ursulines et les petites protestantes

par Claire Cousson, deuxième cycle, Université de Paul et du Pays de l'Adour

Introduction

L'Ordre des Ursulines s'est implanté à Québec en 1639, avec l'arrivée en Nouvelle-France de trois Ursulines dont la fondatrice Marie Guyart de l'Incarnation.

Depuis leur arrivée au Québec, la mission première des Ursulines est l'éducation, d'abord des petites Amérindiennes, puis des Canadiennes françaises dont les familles sont présentes dans la colonie.

En effet, les Ursulines sont traditionnellement enseignantes par vœu. Ce vœu supplémentaire s'ajoute aux trois vœux traditionnels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Il faut définir ici ce que les Ursulines considèrent comme leur mission enseignante. En réalité, les sœurs ne considèrent pas

qu'elles aient à apporter à leurs élèves seulement des connaissances, des savoirs. Elles se considèrent aussi comme chargées de la formation morale et chrétienne des petites filles, et ce depuis le début de leur expérience éducative. Cet aspect de leur mission sous-tend à leur enseignement depuis 1639 jusqu'à nos jours.

Les protestants quant à eux sont présents au Québec dès les origines de la colonie, où ils côtoient ainsi les catholiques. Avec la conquête anglaise en 1760, la présence protestante, jusqu'alors discrète et quasi secrète, se fait sentir de manière forte. En effet, le Québec passe désormais sous la domination anglaise et le protestantisme devient la religion officielle. Les interactions entre les protestants et la communauté des Ursulines se font alors plus nombreuses, et se manifestent notamment par l'accueil dans le monastère de petites filles anglaises protestantes.



Monument à Marie de l'Incarnation, rue du parloir, Québec

L'étude suivante voudrait mettre en lumière le phénomène de l'éducation des protestantes anglaises et huguenotes par les Ursulines, et plus largement les relations entretenues par la congrégation religieuse avec les protestants.

L'enseignement aux petites huguenotes

Parmi les élèves protestantes des Ursulines, la majorité était anglaise. Les Ursulines avaient très peu de protes-

tantes françaises.

Les registres des élèves mentionnent cependant à deux reprises, en 1657 et 1661, les arrivées au pensionnat des Ursulines de jeunes huguenotes venant de La Rochelle. Elles y demeurent le temps de leur conversion. Le registre mentionne : « Le 24 août, Mondit seigneur [Monseigneur de Laval] a mis pour quelque temps quatre grandes filles dans le séminaire qui sont venues de France dans le navire du capitaine Tadourneau dont l'une n'a pas encore abjuré l'hérésie. »

A partir de 1715, la tolérance qui prévaut durant le Régime français permet aux huguenots de s'établir « légalement » dans la colonie. Le clergé catholique, mécontent, dirige alors ses efforts vers la conversion des protestants établis. Des mesures sont mises en place contre les non-catholiques dont l'obligation de confier les enfants aux institutions catholiques. Les Ursulines reçoivent alors certainement des petites filles huguenotes.

L'enseignement aux petites protestantes anglaises

L'enseignement aux petites protestantes par les Ursulines a principalement commencé après la conquête par les Anglais en 1760. A partir de ce moment-là, des familles de commerçants et d'entrepreneurs anglais se sont installées à Québec et ont mis leurs filles aux Ursulines. En effet, il n'y avait pas alors d'écoles anglaises pour recevoir les filles des Anglais installés à Québec, et de plus, ces Anglais épousaient souvent des Canadiennes françaises. Ainsi la famille était mixte et les petites filles venaient aux Ursulines pour apprendre le français et l'art (peinture, broderie...). Elles avaient alors des cours en anglais mais quand elles suivaient des cours de français, elles étaient en classe avec les petites françaises.

L'annexion du Québec par l'Angleterre a ainsi eu pour conséquence de modifier le but premier des Ursulines. Fondées pour former à une vie chrétienne de petites catholiques et des Amérindiennes, elles se retrouvent désormais en charge de l'instruction de petites anglaises protestantes dans le respect de leurs croyances. De catéchistes, les sœurs deviennent alors éducatrices.

Les Ursulines reçoivent également un nombre important d'élèves américaines, envoyées par leurs parents depuis les Etats-Unis pour venir apprendre le français. Ces élèves américaines n'étaient plus alors des étudiantes du primaire, elles étaient des jeunes filles qui avaient déjà suivi un enseignement de base et qui venaient apprendre le français.

La participation aux activités religieuses des élèves protestantes

Les petites protestantes n'étaient pas obligées d'aller aux cours de religion et aux messes, mais elles pouvaient y assister comme on assiste à un cours de culture, d'information. En tout cas, tous les cours leur étaient ouverts.

La foi était proposée par les Ursulines comme une instruction était proposée, mais il n'y avait pas d'imposition de la foi catholique, pas de pression à la conversion.

D'ailleurs, la conversion des élèves est très réglementée. Elle est soumise à l'évêque de Québec qui vérifie que la conversion n'est pas demandée sous pression, qu'il s'agit bien de la volonté de la jeune fille uniquement.

La conversion des petites protestantes : quelques cas notables et représentatifs du phénomène.

Précisons d'abord que les cas de conversion de protestantes ne concernent pas seulement les élèves protestantes proprement dit, mais également des dames anglaises et américaines protestantes qui ont nouées des relations amicales avec les Ursulines, et pour qui ces rapports conviviaux ont parfois mené à la conversion. Mais ce qui nous intéresse ici, ce sont bien les conversions d'élèves protestantes.

Les archives des Ursulines ont conservé le souvenir de conversions d'élèves protestantes, événements relativement rares mais non exceptionnels.

Des conversions assez particulières sont celles des petites anglaises enlevées par les Amérindiens aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les Français rachetaient parfois ces captives pour les rapatrier ou faire un échange avec les Anglais contre des prisonniers. Plusieurs enfants dont les parents avaient disparu étaient alors placés dans des familles ou dans les monastères, et ils y devenaient catholiques. Ainsi, de nombreuses captives

anglaises ont été placées chez les Ursulines et se sont converties, parfois même elles sont entrées dans les ordres.

Une conversion anecdotique au XIX^e siècle est celle de Marie-Louise McLoughlin. Elle est la petite fille du colonel anglais Fraser, protestant. Elle entre au monastère pour apprendre le français à condition de ne pas se convertir, et finalement se convertit à l'insu de son grand-père. Elle devient plus tard religieuse sous le nom de Mère Saint-Henri, et enseigne l'anglais chez les Ursulines.

On le voit, il n'est pas rare que les conversions soient parfois suivies d'entrée en profession.

Mais les conversions demeurent néanmoins assez peu nombreuses, et il semble que les Ursulines n'essaient pas d'influencer outre mesure les petites protestantes.

Les relations entre la congrégation et les familles protestantes à travers l'exemple des contributions des protestants à l'école des Ursulines

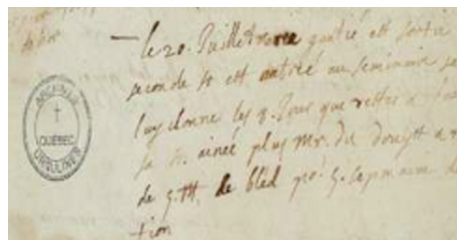
Les relations avec certaines familles protestantes se sont parfois poursuivies pendant des années, des décennies, voire des siècles. En effet, pendant la présence d'élèves protestantes à l'école des Ursulines et après leur départ, il arrive que les Ursulines aient de si bonnes relations avec les familles que celles-ci décident d'apporter une contribution à l'école.

Ainsi, on peut citer le cas de la petite McLoughlin, élève des Ursulines au début du XIX^e siècle. Ses frères sont allés étudiés en Europe. Ils étaient très attachés à leur sœur, et ils lui ont envoyé d'Europe du matériel didactique, des planisphères, des cartes, des livres qui sont demeurés aux Ursulines et qui sont aujourd'hui des pièces d'exposition.

De même le cas de madame Hampton qui appartenait à la noblesse anglaise, qui a été élève chez les Ursulines au XVIII^e siècle et qui est même devenue supérieure des Ursulines.

Au XX^e siècle, une de ses descendantes américaines est venue rendre visite aux Ursulines. Elle savait l'histoire de son aïeule et elle a fait embellir une lampe offerte aux sœurs par la famille de son ancêtre au XVIII^e siècle. Elle a aussi donné quatre ver-

rières pour le sanctuaire et a laissé aux sœurs une émeraude pour le service d'autel.



Document aux archives des Ursulines, Québec

Les relations entre les Ursulines et les familles protestantes, parfois matérialisées par des contributions des familles à l'école et au monastère, ont donc perduré tout au long de l'histoire de la congrégation. Elles sont le reflet de la tolérance et de l'ouverture d'esprit à la fois de la communauté religieuse et des protestants, et témoigne de la possibilité de surmonter les différences profondes.

* * *

Anne-Christine Félicité, également de l'université de Pau, nous a intéressés à la mémoire du monastère par ses archives et ses récits. Les archives sont tenues dans un souci historique : garder des documents officiels (actes, lettres patentes) qui valident la présence des Ursulines à différentes époques ou d'autres qui permettent de rédiger les annales. On y trouve aussi de multiples écrits à connotation « affective » par rapport à la communauté, ces documents qu'on juge « importants, précieux ». Les archives sont gardées dans un lieu à part, symbole de leur importance. L'archiviste est la personne clé, qui donne accès à ces trésors, qui garde un lien avec la communauté, qui est qualifiée pour répondre aux questions, pour rechercher les renseignements demandés au besoin. À travers ces documents se transmet une mémoire, celle de l'histoire de cette communauté. L'archiviste peut ainsi faire le lien entre le chercheur et le public et par l'objet d'expositions rejoindre finalement tout le monde.

« L'immatériel et la fonctionnalité : questions de sens et d'usage » par Anick Bouchard-Vézina, étudiante à l'École d'architecture de l'Université Laval, a posé de façon originale une question liée à l'usage des églises. Une fois recyclé, quel caractère le monument garde-t-il? Une église devenue parc,

bibliothèque, maison de la culture, maison d'habitation, perd-elle automatiquement tous les caractères qui avaient été les siens auparavant? Il est donc primordial, selon elle, de comprendre comment les gens perçoivent un édifice religieux une fois converti à un autre usage.

« Présentement, la conversion d'une église se fait en phase, la première permet de mettre à l'abri le bâtiment, en exploitant sa valeur d'usage (utilisé du bâtiment), tandis que la deuxième vise à valoriser ses valeurs d'existence (L'âge, l'art, la matérialité et la position), sans bien sûr négliger sa valeur d'usage. Actuellement, aucune phase ne s'appuie sur les valeurs mémorielles associées à l'église. Toutefois, l'approche de la conservation peut être traduite différemment, si par exemple une église convertie n'est plus perçue comme étant une église. »



Photo Gabriel Caron

Quelle image du temple Trinity d'Iberville les gens en garderont-ils une fois restauré et transformé en salle polyvalente? Même si on y célèbre encore des mariages et que le presbytère sert de salle de réception, sera-ce encore aux yeux des gens un temple, ou simplement une salle de réunion ou une galerie d'art?

Il est évident que pour une large part ce genre de questionnement touche aussi bien les temples protestants et leur reconversion.

La dernière intervention portait sur le patrimoine religieux en Haïti : la nourriture des dieux dans le vaudou expliqué par Ricot Pierre-Louis, 3^e cycle, Université d'État d'Haïti/Université Laval.

La journée d'étude s'est terminée par deux interventions synthèses. Laurier Turgeon de l'IPAC a bien mis en évidence la nécessité d'un inventaire

du patrimoine vivant par enregistrement numérique, que l'on peut rendre accessible sur le web lui donnant même une audience mondiale. Par une recherche-action, on peut ainsi retourner aux communautés une partie de leur patrimoine immatériel. Voir sur le site www.patrimoine-immateriel.ulaval.ca des exemples de ce que pourraient comprendre un tel inventaire et les communications d'aujourd'hui montrent que des étudiants sont déjà outillés pour le faire.

Marie-Claude Rocher signala à l'attention le rôle de l'économie dans le patrimoine immatériel. Le patrimoine mobilier a connu une exploitation, de la spéculation et on pourrait s'attendre à ce que l'attention puisse aussi se porter sur l'immatériel. (On peut penser spontanément que l'engouement pour les documentaires pourrait transformer les sources de témoignages mises sur DVD comme des objets à vendre au même titre que d'autres sources visuelles.) De plus, comme l'immobilier est inséparable du mobilier, la valorisation de ce dernier s'enrichira de l'apport de l'immatériel.

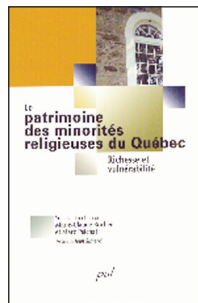
Je retiens de la journée que les protestants doivent marquer davantage leur héritage immatériel en s'intéressant à la transmission chez eux de la Parole, de la prédication, du chant, des habitudes éducatives, de la formation par les camps d'été, des différentes formes de clubs et d'activités d'Églises qui méritent tout autant d'attention que celles des communautés religieuses catholiques. Si le sauvetage du patrimoine catholique s'amorce enfin, quand viendra seulement l'intérêt pour le patrimoine évangélique immatériel et la mise en œuvre d'un sauvetage équi-

valent chez les évangéliques et chez les protestants en général?

* * *

Le lancement

Pour clore la journée a eu lieu le lancement des Actes du Colloque de mai dernier sous le titre *Le patrimoine des minorités religieuses du Québec. Richesse et vulnérabilité*, Marie-Claude Rocher et Marc Pelchat (dir.), préface de Jean Simard, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 273 p. Collection Patrimoine en mouvement, et un DVD : Les couleurs du sang/The Art of Time, écrit et réalisé par Philippe Baylaucq, 53 minutes. Nous avons déjà fait état du contenu du colloque et annoncé ce lancement dans les numéros précédents. Nous n'insisterons pas.



On ne saurait trop remercier Marie-Claude Rocher d'avoir fait diligence pour que ces actes paraissent six mois à peine après la tenue du colloque. Maintenant que les textes ont été revus et présentés dans leur version complète avec diverses illustrations significatives, il vaut la peine de se les procurer. Entre autres, rappelons l'étude de Richard Lougheed sur la marginalisation des Franco-protestants, celle de Jeanne Djaballah sur « La musique culturelle, vecteur d'identité » qui présente le contenu thématique du recueil des *Chants évangéliques*, et une présentation de notre société d'histoire. En plus, l'introduction de Marie-Claude Rocher, de l'article sur la mémoire amnésique dans

le cas de Chiniquy et des réflexions nouvelles qui parsèment ce livre.

Parmi les réflexions et remerciements d'usage qui ont accompagné le lancement, nous ne retiendrons qu'un détail qui montre la vulnérabilité du patrimoine religieux. M. Daniel Turp, vice-président de la Commission sur la culture, a rappelé que le rapport Croire au patrimoine religieux du Québec (juin 2006) avait recommandé un moratoire sur l'aliénation des bâtiments religieux et des cimetières jusqu'au 1^{er} janvier 2008, le temps de créer un mécanisme d'aliénation et l'adoption de mesures législatives appropriées. La ministre a opté plutôt pour un « moratoire volontaire » tel que l'avait préconisé monseigneur Turcotte, de sorte que depuis la sortie du rapport, déjà vingt-deux immeubles ont été aliénés sans que la population ait pu intervenir. Au moins, la réalisation de l'inventaire du patrimoine immatériel semble en bonne voie avec la collaboration de la Chaire de recherche du Canada en ethnologie de l'Université Laval.

Jean-Louis Lalonde

1. Richard Lougheed et Jean-Louis Lalonde ont tenu à assister à cette journée d'étude pour indiquer par leur présence l'intérêt qu'elle revêtait aussi pour notre société d'histoire.

2. « L'avenir du patrimoine religieux », Mémoire conjoint de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et de la Société québécoise d'ethnologie présenté à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec, septembre 2005, p. 11. Mémoire disponible en ligne.

3. Voir le site <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/0011325/132540f.pdf>

4. Extrait de son intervention « Le patrimoine immatériel : clé de voûte de la sauvegarde intégrale du patrimoine religieux québécois » dans Laurier Turgeon (dir.), *Le patrimoine religieux du Québec : entre le culturel et le culturel*, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 558 pages, p. 226-227.

5. Nous ne sommes pas si loin qu'il n'y paraît de l'engagement évangélique adulte dans la foi!

*Que la paix de Noël se répande sur notre monde. Joyeuses Fêtes à nos lecteurs.
Merci pour votre soutien essentiel à la vie de notre Société.*

Rembrandt, *Repos lors de la fuite en Égypte*, 1647

Nous présentons à nos lecteurs la biographie d'une pionnière missionnière. Notre société envisage de créer sur Internet dans le site de l'IPAC une série de Biographies franco-protestantes plus ou moins élaborées à l'image de la suivante. Vous avez donc sous les yeux un avant-goût de ce que ce pourrait être.

BATIFOLIER, LOUISE

BATIFOLIER, Louise, institutrice, évangéliste, née à Genève le 26 mai 1799, fille de Pierre Batifollier, tailleur, et de Jeanne-Marie Grandjean, décédée à Montréal, le 9 avril 1881, enterrée au cimetière Mont-Royal. Elle avait épousé Jaques-Frédéric Doudiet le 9 septembre 1829 à Bâle.

Louise Batifolier naquit à Genève (Suisse) le 26 mai 1799¹. Sa famille était originaire d'Auvergne (France) et remontait jusqu'au comte de Batifoles d'Auvergne qui, au 13^e siècle, obtint du monarque que ses soldats vainqueurs s'appelaient Batifoliers². Son père était un tailleur d'habits, lui-même fils de tailleur et ses amis, horlogers ou chapeliers. Il était catholique romain lorsqu'il émigra en Suisse, mais il ne tarda pas à embrasser la foi évangélique.

« Louise, qui était l'aînée de la famille, reçut une bonne éducation; en particulier elle acquit une grande habileté dans la peinture sur émail qu'elle fit pendant un certain temps. Un jour, elle posa son pinceau et [devint] demoiselle de compagnie de la princesse russe Winzingrode qu'elle accompagna dans ses voyages en Prusse et en Allemagne³. De retour à Genève, elle reprit son pinceau, se convertit, et devint membre de l'église du Dr Malan⁴, au Pré l'Évêque. Les enseignements de ce ministre distingué influèrent puissamment sur sa vie entière.

En 1829, elle fit la connaissance de M. Jaques-Frédéric Doudiet, qui terminait ses études à l'université de Bâle. Une correspondance s'établit entre eux qui aboutit à leur mariage le 9 septembre 1829. M. Doudiet ayant, par scrupules de conscience et sur l'avis de sa femme, quitté l'église nationale qui venait de le consacrer au saint ministère, pour se rattacher aux églises libres dont le Dr Malan était un des principaux pasteurs, se trouva quelque temps sans

emploi, et fut obligé d'enseigner dans quelques familles, sa femme continuant à s'occuper de peinture. »⁵



Jaques-Frédéric Doudiet et Louise Batifolier

M. Doudiet étant devenu aumônier du 3^e régiment suisse au service de Louis X, son épouse le suivit à Nîmes. Elle y eut la douleur de perdre son premier enfant âgé seulement de quelques jours. La révolution ayant renversé le roi en juillet 1830, l'aumônier revint à Genève pour les cinq années suivantes et c'est là que naquirent leurs trois premiers enfants ayant survécu, Edouard (v1831), Charles (1833) et Alphonse (1834).

Au service de la Société missionnaire française, M. et Mme Doudiet se déplacèrent à Arras (Pas-de-Calais) en septembre 1835, à Montargis (Loiret) en 1837, à Tarbes (Hautes Pyrénées) en 1839 où ils demeurèrent les deux années suivantes. Durant ce séjour, ils eurent un fils (Victor) et une fille (Amélie-Louise). Après un bref séjour de deux mois à Thiers (Puy-de-Dôme), ils rentrèrent à Genève au cours de l'année 1842. Le père était alors sans emploi fixe, sa famille comptait une bouche de plus à nourrir avec Marie-Léotine née le 2 janvier 1843, de sorte que souvent le pain manquait. Cette si-

tuation se prolongea deux ans, pendant lesquels la foi, le courage et l'activité chrétienne de Louise Batifolier ne se démentirent jamais.

C'est dans ce contexte difficile que le couple Doudiet accepta de tenter l'aventure et de répondre à l'appel de Jean-Emmanuel Tanner venu recruter des évangélistes pour la Société missionnaire franco-canadienne. En mai 1844, ils s'embarquèrent pour le Canada et arrivèrent à Montréal le 17 juin. Après un passage à Grande-Ligne pour se mettre au courant de l'œuvre, ils s'établirent à Sainte-Thérèse où tout était à faire, la Société manquant désespérément de pasteurs.

« Là, M. Doudiet prêche, évangéliste; Madame Doudiet fait l'école, malgré sa nombreuse famille qui réclame ses soins et son temps. Œuvre de dévouement, si jamais il en fut. [...] si M. Doudiet était le prédicateur, Madame Doudiet était le pasteur, visitant, exhortant, consolant les pauvres et les malades. Douée d'un cœur aimant, d'une parole éloquente servie par un esprit supérieur et nourri des Écritures, elle remplaçait souvent son mari aux réunions du dimanche. Au milieu de ses travaux, de rudes épreuves fondirent sur elle: la maladie mit son époux et un de ses enfants à deux doigts de la mort; la mort lui ravit sa plus jeune enfant. »

Les pasteurs Tanner et Doudiet, les seuls dont disposait alors la Société missionnaire franco-canadienne, devinrent pour un temps des pasteurs itinérants qui se déplacèrent pour célébrer la Sainte Cène dans les diverses stations missionnaires et y enregistrer les actes de l'état civil. D'abord rattachés à Sainte-Thérèse en 1844, les Doudiet déménagèrent à Belle-Rivière à la fin de 1846 quand la maison de la mission où on avait tenu l'école devint libre par suite de la relocalisation de l'enseignement à Pointe-aux-Trembles.

Peut-être pour compenser la perte de la petite Marie-Léotine disparue le 22 novembre 1844, à vingt-deux mois, les Doudiet décidèrent d'adopter en juillet 1847 une orpheline encore bébé dont les parents étaient morts pendant la traversée de l'Irlande au Canada. Malheureusement, la petite Marie ne surviva pas bien longtemps et s'éteindra le 20 août de la même année, emportant avec elle sa triste destinée.

(Nous avons raconté cet épisode dans le numéro 3 du Bulletin, p. 5. On s'y reportera.)

Olympe Hoerner avait créé à Montréal une école pour jeunes filles vite remplie à pleine capacité. Une mère d'East Settlement⁶ demanda alors à Louise Batifolier de garder en pension son enfant et de lui enseigner. D'autres l'imitèrent. C'est ainsi que Mme Doudiet s'occupa de 1846 à 1850 d'un petit pensionnat pour fillettes, étant consciente qu'elle pourrait rejoindre par ce moyen des familles catholiques que les colporteurs autrement n'atteindraient pas. Cependant, en 1850, des difficultés diverses lui firent renoncer à cette activité missionnaire. Ce qui ne l'empêcha pas, par la suite, d'épauler son mari ou de le remplacer le dimanche quand il devait remplir son rôle de pasteur-missionnaire-superviseur et se rendre à L'Industrie, Sainte-Elisabeth, de Ramsay et Kildare aussi bien que Saint-André, East Hawkesbury, Mascouche et Saint-Lin, afin d'y rencontrer les convertis. Louis Batifolier eut finalement un peu de répit en 1855 avec l'arrivée de Marc Ami qui prit soin de l'école et de l'évangélisation dans la région.

À l'occasion, elle accompagnait son mari dans ses tournées et le soutenait dans ses malheurs, comme lors du passage à la folie de son fils Victor ou au moment de l'incompréhension de certains membres de la paroisse de Belle-Rivière qui l'ont conduit à démissionner. Dans la lettre de 1860 où J.-F. Doudiet les raconte, transparaisaient une réelle affection et une bonne complicité entre les époux. Pendant que son mari donnait des cours de français à Montréal dans les années suivantes, Louise Batifolier se rendait utile en enseignant à l'école du dimanche à un groupe de jeunes filles qui appréciaient particulièrement sa bonté enjouée et son savoir biblique remarquable.

Après la mort de son mari en 1867, Louise Batifolier devint ménagère à l'école des filles de Pointe-aux-Trembles. Deux ans plus tard, elle alla loger chez son fils Charles-Auguste qui venait d'être consacré et elle s'occupa des enfants de la paroisse presbytérienne dont il était en charge⁷. Puis, elle vécut soit chez un autre de ses fils soit chez Lammerts van Bueren, missionnaire à Saint-Laurent, où elle prit aussi en

charge l'instruction des enfants. En 1876, elle revint chez Charles jusqu'à son propre décès. Elle avait pris froid lors d'une longue marche et malgré le soutien de pasteurs et amis, la maladie l'emporta quelques jours plus tard, le 9 avril 1881.

« Il serait difficile de caractériser sa piété, qui était à la fois profonde et ample, austère et enjouée. Calviniste à la manière du pasteur Malan, elle se réjouissait du dogme [sic]⁸ de la prédestination qu'elle croyait et professait, et considérait l'assurance complète du salut comme la seule preuve infaillible d'une véritable conversion, ne voulant jamais reconnaître qu'il est des moments où les chrétiens « marchent dans les ténèbres et n'ont point de lumière ». Elle insistait sur les doctrines de la dépravation humaine, de la souveraineté de Dieu et de l'élection et pensait que tout chrétien devait pouvoir dire l'heure de sa conversion. Quoique pauvre, sa charité pour les pauvres et sa générosité pour l'église faisaient honte aux plus riches du troupeau. Elle passait beaucoup de temps dans la lecture et la méditation de la Bible, et dans la prière.

Quoiqu'elle ait été employée pendant cinquante ans à l'œuvre de Dieu, elle n'avait pu faire des épargnes, le salaire de son mari étant toujours à peine suffisant pour les besoins de la famille. [...] Quoique morte, elle vit et vivra longtemps dans l'âme et le cœur de ceux qu'elle a instruits, encouragés, consolés par ses paroles et édifiés par sa conduite. Qu'elle se repose en paix de ses travaux sur le sein du Sauveur qu'elle a aimé et servi si longtemps et fidèlement! »

* * *

1799 - Acte de Naissance de Louise Georgette Sara Batifolier (transcription de Lionel Rossellat)

“N° 356 NAISSANCE de Lse. Georgette Sara Batiffoulier - AUJOURD'HUI huitième jour du mois de Prairial an sept de la République Française, une et indivisible, à trois heures après midi, par-devant moi Charles Jean Amat, Officier Municipal de la commune de Genève chargé par la Loi du 19 vendémiaire an IV, titre 2, article 12, de dresser les actes propres à constater les naissances et décès des

Citoyens, est comparu dans le lieu destiné à rédiger lesdits actes, Pierre Batifollier, tailleur, domicilié en cette commune lequel, assisté de George Louis Grandjean Chapelier âgé de vingt quatre ans & Frederich Calame tailleur, âgé de vingt deux ans, domiciliés en cette commune, m'a déclaré que Jeanne Grandjean son épouse en légitime mariage, est accouchée le sept Prairial à quatre heures après midi, dans son domicile situé rue du Temple d'un enfant femelle qu'il m'a présenté, et auquel il a donné le prénom de Louise Georgette Sara. D'après cette déclaration, que les Témoins ont certifiée conforme à la vérité, et la représentation faite de l'enfant, j'ai rédigé, en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, le présent acte que Pierre Batiffoulier pere de l'enfant & les témoins ont signé avec moi. Fait à Genève en la maison commune les jour, mois et an ci-dessus. [Signatures] Amat adm. Batiffoulier, George Louis Grandjean, Frédric Calame.”

1. Contrairement à ce qu'affirme la nécrologie de « Madame J. F. Doudiet » dans *L'Aurore* du 28 avril 1881, p. 1, qui la fait naître le 24 mai de l'année suivante. Lionel Rossellat a aimablement trouvé pour nous à Genève son acte de naissance et celui du mariage de ses parents, ce dont nous le remercions chaleureusement. Voir la reproduction de l'acte en fin d'article.

2. Selon la nécrologie citée. Les passages entre guillemets viennent de cette source. L'auteur ne nous permet pas de savoir s'il parle de Guillaume X, de Robert V ou VI. Le nom batifollier désigne celui qui travaille les métaux en feuilles, notamment les métaux précieux (feuilles d'or ou d'argent). Le patronyme a des formes différentes comme Batifolié, Batifolier (qui nous intéresse), Batifolier ou Batifouille. On rencontre ce métier en Catalogne sous les noms batifuller et batifulla (qui bat la feuille). Le sens est différent avec Batifol qui semble désigner un moulin à foulon. Selon jeantoti.com/noms.

3. Nous en déduisons qu'elle possédait bien l'allemand, tout comme son futur mari.

4. César Malan replace la Bible au centre plutôt que le catéchisme, conteste l'approche rationaliste de la Compagnie des pasteurs, retrouve la doctrine calviniste originale dans le contexte du Réveil évangélique européen. Plusieurs pages Internet sont consacrées à César Malan dont : « Patrick Chenaux, César Malan à Genève - Le doux et l'amer de l'Évangile » de la *Revue Réformée*, mars 2000.

5. La nécrologie la plus détaillée que nous connaissons est celle préparée par un auteur non identifié qui signe C. (Daniel Coussirat?, A.-B. Cruchet?) pour *L'Aurore* du 28 avril 1881, peu après son décès. Il a vraisemblablement connu personnellement la défunte. Nous en repreneons ici l'essentiel, que la biographie de son mari, le pasteur Jaques-Frédéric Doudiet, complètera.

6. À mi-chemin entre Lachute et Belle-Rivière, à une quinzaine de kilomètres de cette dernière. Il s'agit probablement d'une enfant Dorion ou peut-être Dubeau.

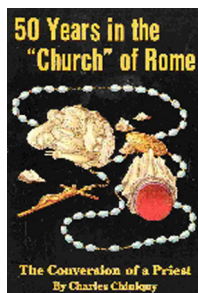
7. Paroisse de la rue Dorchester qui s'appellera plus tard la paroisse Saint-Jean et qui existe toujours.

8. On sait que le protestantisme n'a pas de dogme (contrairement au catholicisme) mais des doctrines (c'est le cas ici) ou des principes (A Dieu seul la gloire, la Bible seule). Entre les différentes branches du protestantisme, la discussion porte sur les doctrines et non sur les principes; entre le protestantisme et le catholicisme traditionnel, la discussion porte sur les principes et non sur les doctrines.

Quelques livres complets disponibles en ligne

Nous aimerions signaler quelques livres sur le protestantisme dont LE TEXTE COMPLET est directement accessible en ligne. En ce qui concerne le protestantisme franco-québécois ou américain, les textes en anglais sont malheureusement les plus nombreux. Dans la bibliothèque numérique unique et originale dans le monde francophone en sciences sociales et humaines, 902 titres sont actuellement disponibles en ligne grâce à l'Université du Québec à Chicoutimi: www.uqac.ca/class/inter/a-propos.php vous permettra de par-

l'esprit du capitalisme, tout comme *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*.



Sont également disponibles deux livres de Chiniquy: la version anglaise de *Fifty Years in the Church of Rome* sur www.biblebelievers.com/chiniquy/ et son *Manuel des Sociétés de tempérance dédié à la jeunesse du Canada* qui a aussi été mis en ligne par la Bibliothèque nationale sous www2.bnquebec.ca/numtextes/st1883.htm

Sur la vie d'Amand Parent, le premier Canadien français à devenir pasteur méthodiste: *The Life of Rev. Amand Parent, The First French-Canadian Ordained by the Methodist Church* se trouve également en ligne sous Nos Racines / Our Roots: www.ourroots.ca/f/search.aspx

Plusieurs articles se retrouvent sous "Between the Pincers" qui concernent la présence des Canadiens français ou des Acadiens aux États-Unis. Notamment le texte de Calvin E. Amaron qui défend l'évangélisation en français dans *Your Heritage: or New England Threatened* (1891). Il conteste les privilèges du clergé romain au Québec dans *Le Problème Canadien-Français; Les Privilèges de l'Église de Rome* (1913). Les deux textes dans wquercus.com/acadie/pincers.htm avec plusieurs autres sur des sujets semblables.

Finalement, dans le domaine de la langue, on trouve en ligne aussi

quelques curiosités d'époque issues de protestants francophones. Eugène Réveillaud est un homme politique de France qui s'est intéressé au Canada français. C'est lui d'ailleurs qui a préfacé le livre de Chiniquy sur les *Cinquante ans dans l'Église de Rome*. Son *Histoire du Canada et des Canadiens français* est intéressante parce qu'elle conteste l'approche du clergé catholique. Malheureusement, on ne trouve en ligne qu'un appendice de dix-sept pages sur l'état de la langue au Canada français. www.tlfq.ulaval.ca/quebetext/PDF/REVEILLAUD57.pdf. *Le Dictionnaire des barbarismes et des solécismes*, Anonyme 1855, Imprimerie Pierre Cérat, Montréal, est parfois attribué à Narcisse Cyr (l'auteur du journal *le Semeur canadien*). On le considère plutôt comme l'œuvre de Jean-Philippe Boucher-Belleville, autre personne favorable aux protestants francophones. Publication du groupe «Dicos libres et gratuits» <http://dicoslg.editboard.com/> et du groupe «Ebooks libres et gratuits» – <http://www.ebooksgratuits.com>.

Nous voulons signaler en passant une conférence d'un prêtre catholique sur «La vocation de la race française en Amérique» qui est de catholiciser toute l'Amérique du Nord, rien de moins. Le texte est signification par son outrage même et ses illusions emporté par ses valeurs ultramontaines. Un classique. jydupuis.apinc.org/pdf/paquet.pdf. Cette même source nous permet de lire le texte original de



La maison du coteau de Joseph Provost, tel que publié par L.-E. Rivard, à Montréal en 1881, malheureusement sans les notes critiques

de l'édition récente par Jean Levasseur. Cette fois, il s'agit de: jydupuis.apinc.org/pdf/provost.pdf.

Jean-Louis Lalonde



courir ce travail considérable. Nous avons retenu au numéro 117, de Jean-Charlemagne Bracq (1853-1934) son histoire du Canada examinée d'un point de vue protestant, *L'évolution du Canada français* (1927), Montréal, Librairie Beauchemin, Paris, Librairie Plon, 1927, 457 pages; au numéro 308, le texte original de *l'Édit de Nantes*; aux numéros 229-230, sur les huguenots,



de Charles Weiss (1812-1882), *Histoire des réfugiés protestants de France*, tome I et tome II, depuis la révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à nos jours, édition originale de 1853, 440 pages et 455 p. De même, on trouve de Max Weber (1864-1920), *Les sectes protestantes et*

